



Poste de technicien de rivières au sein du Syndicat du bassin versant de la Vouge (21)

Missions Principales :

Le technicien de rivières est en charge de la mise en œuvre du Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien de la Vouge et de ses affluents (PPRE 2021– 2025).

Ce plan suppose annuellement :

- De réaliser un relevé exhaustif des besoins réels en travaux ;
- De rédiger et de passer le marché d'appel d'offres des travaux ;
- D'effectuer les démarches administratives nécessaires à la réalisation des travaux ;
- D'encadrer l'entreprise en charge du marché de travaux (connaitre et faire appliquer les règles d'hygiène et de sécurité) ;
- D'animer différentes réunions avec les élus les riverains et celles de chantiers ;
- D'ajuster en dernier lieu les interventions en fonction des aléas ;
- D'entretenir les plantations réalisées dans les années antérieures ;
- De rechercher et de proposer des sites pour lesquels des plantations de ripisylve, l'implantation d'épis de diversification, de banquettes, de caches piscicoles seraient pertinentes.

Des travaux ponctuels (gestion de la ripisylve, petits embâcles, entretien de banquettes, ...) seront également à engager et nécessitent de savoir manipuler du matériel léger (débroussailleuse, tronçonneuse).

Le technicien sera également en charge de la gestion et la bancarisation des données de stations hydrométriques (jaugeages, banque hydro, logiciels spécifiques) et de stations piézométriques (relevés et bancarisation dans ADES). Cette gestion est d'autant plus importante que les données collectées servent, le cas échéant, au Préfet de Côte d'Or à la prise de décision de limitations et / ou d'interdictions de l'usage de l'eau, en étiage.

Le technicien aura également à travailler en coordination avec les animateurs du SAGE et du contrat du bassin versant de la Vouge sur des actions telles que des études sur les restaurations de la continuité écologique et de la morphologie des cours d'eau du bassin. Il sera pilote de certaines d'entre-elles (encadrement des bureaux d'études, animation de CoPil, suivis des travaux, ...).

En appui à la Commission Locale de l'Eau, le technicien participe à la veille des interventions « illégales ou non » entrepris sur le bassin de la Vouge ainsi qu'à la détection des pollutions des cours d'eau ou de dégradation volontaire des milieux aquatiques.

Le technicien pourra ponctuellement faire des actions de communication.

Profil recherché

Filière technique

Catégorie : B

Cadre d'emploi : Technicien territorial

Temps de travail : Temps complet

Statut : Titulaire ou contractuel pour une durée de 3 ans renouvelable

Formation requise : BAC+ 2 /+ 3 en environnement/aménagement spécialisée dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques.

Savoir Faire

- Une parfaite connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques superficiels (hydrologie, écologie, morphologie, continuité écologique, zones humides, biodiversité, ...) et, si possible, des eaux souterraines ;
- Une connaissance et une maîtrise des différentes techniques d'entretien et de restauration des cours d'eau ;
- Une connaissance des marchés publics, de l'articulation de la politique de l'eau et de la réglementation ;
- De fortes qualités relationnelles ;
- Des qualités d'animation, de concertation et rédactionnelles significatives ;
- La maîtrise de l'outil informatique commun et SIG (si possible).

Savoir Être

- Bonne présentation et qualité d'expression ;
- Représente et défend la stratégie du syndicat sur le terrain et auprès des interlocuteurs extérieurs ;
- Disponibilité, diplomatie et écoute ;
- Sens du travail en équipe ;
- Savoir gérer et suivre une procédure.

Expérience requise

- Deux à trois ans dans le domaine serait un atout.

Salaire

- Selon expérience et / ou grille indiciaire de la FPT

Informations diverses

- Titulaire du Permis B
- Véhicule de service et téléphone portable mis à disposition
- Le poste est à pourvoir **dès que possible**.

Les CV et lettre de motivation sont à envoyer, avant **le 30 mai 2022**, à Monsieur le Président du Syndicat du Bassin versant de la Vouge soit :

- Par courrier :

Syndicat du Bassin versant de la Vouge
25 avenue de la Gare
21 220 GEVREY CHAMBERTIN

- Par courriel :

bassinvouge@orange.fr avec pièces jointes :

- nom_prénom_cv.pdf
- nom_prénom_lm_pdf

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter M. BOILLIN Nicolas, Directeur du SBV :

- Par courriel à bassinvouge@orange.fr
- Par téléphone au 03-80-51-83-23